



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information
Développement Durable Autorité
Environnementale

Pôle Autorité Environnementale

Téléphone : 04 73 43 19 45
Courriel : ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER

DEMANDE D'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT UN PROJET COMPORTANT UNE ÉTUDE D'IMPACT

N° d'enregistrement du dossier : 2026-ARA-AP-02124

N° Novae : 022526/A P

Nom du projet : Vulcania - Création d'un site d'hébergement touristique avec 25 lodges type HLL, un parc de stationnement extérieur de 60 places et un bâtiment - Accueil pouvant recevoir des séminaires

Localisation : commune de Saint-Ours-les-Roches dans le département du Puy-de-Dôme

Pétitionnaire : SEM VOLCANS

Dossier reçu le 12/08/2026

L'avis sera émis dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception du dossier complet, **soit au plus tard le 12/10/2026 et sera disponible sur le site de la MRAE :**
www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-projets-r304.html

À l'issue de ce délai l'avis de l'AE sera réputé sans observation.